

***Au temps de St-Vincent-de-Paul  
... et aujourd'hui***

CAHIER 22

**La prédication**

*Avec VINCENT de PAUL, Aujourd'hui*

*Vidéo Casette VHS - 38 minutes*

*Production « Voix et Images en Aquitaine » V.I.A.*

*Reportage de Francis LESME*

Le regard et le sourire de Vincent de Paul sur notre monde d'aujourd'hui, à travers les activités des Prêtres de la Mission (Lazaristes). Une série de huit séquences - qui permettent de mieux connaître la personnalité du Saint landais et de découvrir l'actualité de son rayonnement.

En des lieux bien différents, une chambre de malade, avec des gitans, au cours d'un camp avec des jeunes, sous un chapiteau, ou à Montpellier au Centre de Formation, il est donné d'entendre les phrases caractéristiques du message de Saint Vincent de Paul. Cette réalisation se veut une pédagogie pour faire réagir un groupe (enfants, jeunes ou adultes) et lui permettre d'intérioriser le témoignage ainsi actualisé.

Un feuillet destiné à l'animateur donne quelques indications utiles pour une bonne utilisation de la cassette.

Vous pouvez passer vos commandes à :

PÈRE FRANCIS LESME, Sainte-Livrade, 82200 MOISSAC

Le prix de la cassette est de 250 F.

Pour toute correspondance, pour les abonnements  
et réabonnements, s'adresser à

**ANIMATION VINCENTIENNE**

**19, rue Pasteur**

**33110 LE BOUSCAT**

**L'abonnement**, qui comprend trois numéros par an, se fait à l'année  
légale (de janvier à décembre sur la base de **45 F minimum**

Les numéros commandés sont envoyés au prix de **15 F le cahier plus  
les frais d'envoi.**

C.C.P. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463-09 M

Les abonnements annuels partent du 1° janvier

## Déconcertante chasteté

*« Je souhaite infiniment que nous nous mettions entièrement dans le dépouillement de l'affection de tout ce qui n'est pas Dieu, et que nous ne nous affectionnons aux choses que pour Dieu et selon Dieu, et que nous cherchions et établissions premièrement son royaume en nous et puis en autrui. »*  
[II, 106]

La *chasteté*, pour beaucoup de nos contemporains, a-t-elle encore un sens aujourd'hui ? Perçue comme appartenant à des comportements dépassés n'est-elle pas souvent qualifiée d'absurde, d'antisociale ?

Une certaine lecture des **Lettres** et **Entretiens** de saint Vincent s'est davantage plu à relever les conseils pratiques donnés aux Filles de la Charité et aux Prêtres de la Mission, mettant surtout en relief les mises en garde et les garde-fous, plutôt que de dégager le dynamisme qui constitue l'essentiel de sa pensée. Pour saint Vincent, en effet, c'est en Jésus-Christ que se manifeste le sens véritable de la chasteté comme vie entièrement tournée vers Dieu et vers les pauvres. Cette vie doit être vécue en profondeur jusque dans l'affectivité. Dans une telle perspective, non seulement les « **consacrés** » sont invités à s'engager, mais aussi tout chrétien qui, à la suite de Jésus, veut assumer sa sexualité pour rester disponible au service du Royaume de Dieu.

Face au scepticisme du monde, on **ne témoigne pas** de la chasteté ; on **témoigne** que Dieu est Amour et que de Lui vient tout amour. Certes la chasteté entraîne toujours avec elle un arrachement et, pour les consacrés une inévitable solitude. Mais on ne soulignera jamais assez combien elle libère le cœur et l'élargit aux dimensions du cœur du Christ. C'est pourquoi elle est d'abord une attitude spirituelle et non pas une technique ; elle vise à l'épanouissement de l'homme total. Avant de devenir une vertu morale, **la chasteté est don de Dieu et don de soi à Dieu.**

Par elle, baptisés et consacrés s'identifient pleinement au Christ mort et ressuscité, devenant par là même signe de la nouvelle fécondité dans l'Esprit.

Cette **fécondité** selon l'Esprit, réalisé en la Vierge Marie dès son Annonciation, prend désormais dans l'Église, à travers « **ceux qui peuvent comprendre** » (Math. 19, 12) une dimension universelle.

*« Sa Mère demeura Vierge et fut toujours chaste, et le Saint-Esprit opéra cette grande merveille. »*  
[XII, 415]

# La chasteté dans l'expérience de saint Vincent

## PRÉSENTATION D'ENSEMBLE DU THÈME

Le caractère païen de la Renaissance et les désordres de ce siècle troublé n'avaient pas favorisé particulièrement la vertu de chasteté. L'exemple le plus fâcheux venait de haut : la cour de France, sans être une sentine de tous les vices, ne péchait pas par pruderie. Catherine de Médicis avait à son service un « escadron volant » de jolies filles chargées d'amener à la raison ou plutôt à la déraison, les opposants les plus décidés. Henri III a eu une fort mauvaise réputation qu'on a d'ailleurs exagérée. Les Français gardent pour Henri IV qui a ramené la paix et la prospérité, une certaine vénération, et lui pardonnent avec une indulgence amusée son irrésistible paillardise.

La vocation de saint Vincent s'épanouit dans ce début du XVII<sup>e</sup> siècle où la liberté des mœurs n'avait pas l'air de faire problème même aux gens d'Église. Il n'a pas laissé de journal intime où il aurait fait état de ses sentiments, de ses tentations, mais nous admirons le parfait équilibre auquel il est parvenu. Ayant à fréquenter le monde des grands et de la cour, *il les respecte sans se laisser impressionner*; il connaît les petites histoires des grandes familles tant il est difficile de tenir secrètes les liaisons suspectes et les bâtardises. Mais il est témoin en même temps de l'extraordinaire floraison de sainteté qui explose en ce printemps du siècle : le développement en France des Carmels sous l'influence de Mme Acarie, l'épanouissement des Visitations avec Mme de Chantal. Aussi sa vertu à l'image de son ami Mgr de Genève est faite d'équilibre : ni pruderie ni naïveté imprudente.

Il a un ascendant extraordinaire sur les femmes. Il eut la chance de fréquenter cette femme admirable que fut **Mme de Gondi** : il fallait en effet qu'elle fût parée de beaucoup de vertus pour qu'il osât la comparer à la Sainte Vierge (X, 387). Il y avait bien eu, lors de sa captivité, l'épisode de cette femme mauresque qui était comme en extase en l'entendant chanter des cantiques ou parler de sa foi, mais nous en savons trop peu sur ce sujet.

Chez les Gondi, M. Vincent fait l'expérience de son influence. Il se rend compte que Mme de Gondi est beaucoup trop dépendante de lui. Il va prendre ses distances et disparaître. Cette cure d'absence de son directeur fera le plus grand bien à Mme de Gondi et permet à M. Vincent de trouver sa voie. C'est Mme de Gondi qui dans son intuition va lancer M. Vincent vers ce qui sera sa vocation : la Mission. Aussi après sa mort M. Vincent parlera toujours d'elle avec reconnaissance comme notre fondatrice (selon les divers sens du terme).

Après Mme de Gondi, **Louise de Marillac** se place sous la direction de M. Vincent. En lui confiant peu à peu des responsabilités, il va faire d'une personne hésitante, scrupuleuse, une personne de décision et d'action.

A travers ces deux cas, M. Vincent va entrevoir *le rôle extraordinaire des femmes* pour une transformation de la société. Il va avec elles chercher des solutions aux problèmes sociaux auxquels elles sont plus sensibles que les hommes. La création des **Dames de la Charité** puis des **Filles de la Charité** est une intuition de son génie mais en même temps la *réponse pratique et généreuse des femmes elles-mêmes*, aux besoins de leur temps qu'elles ont ressenti au plus profond de leur cœur.

L'influence de M. Vincent sur les femmes était doublée d'une **extrême prudence**. Il s'interdisait toute familiarité à leur égard et manifestait la plus grande réserve dans ses manières et son comportement. Il s'était donné comme règle de ne jamais converser en tête-à-tête, seul à seule avec une femme sans la présence d'un tiers, ou tout au moins en laissant la porte du parloir ouverte. En ce domaine, tout ragot même mal fondé laisse des traces dans les esprits, aussi il estimait qu'il ne fallait jamais donner lieu à la malignité publique de jaser. Il citait en exemple Notre Seigneur lui-même qui s'est laissé accuser de divers vices : séducteur, ivrogne, endiablé. Mais bien qu'il y eut des femmes parmi ses meilleurs disciples il n'a jamais été soupçonné de légèreté, à plus forte raison de vice, dans son comportement.  
[XII, 416]

M. Vincent recommande **à ses confrères** de ne jamais donner lieu à médisance ou calomnie dans leur conduite. Toute insinuation maligne sur ce sujet, même si elle est très mal fondée, sera extrêmement dommageable au ministère du prêtre et lui fait perdre la confiance des fidèles. M. Vincent connaît l'état pitoyable du clergé en certains diocèses. Il rapporte ce propos d'un évêque pessimiste qui estime avoir dans son diocèse plus de 10 000 prêtres ivrognes ou concubinaires, ce qui même en exagérant paraît cependant beaucoup. Il est vrai qu'Alain de Solminihac lui écrit qu'à la mort de son voisin l'évêque de Rodez, les prêtres de la ville épiscopale se sont répandus dans les cabarets, suspendant leur soutanes aux fenêtres, buvant à la santé du défunt, et reprenant leurs concubines.  
[III, 294]

M. Vincent recommande **à ses prêtres** les moyens classiques : une grande réserve dans le ministère auprès des femmes, la mortification des sens dans le boire et le manger, la prière et la dévotion à la Sainte Vierge. **Aux Filles de la Charité** dans leurs relations intra-communautaires il recommande de n'avoir que des affections surnaturelles, orientées vers l'amour de Dieu et le service des pauvres.

La réserve et la prudence de M. Vincent n'excluent pas cependant *l'expression de sentiments humains* à l'égard de ses correspondants ou correspondantes.

Il emploie assez souvent à l'égard de tel ou tel confrère l'expression : « Je vous embrasse, je vous chéris plus que moi-même » [III, 22, 93 ...]. Il va jusqu'à écrire : « M. Delville que je chéris plus que moi-même un million de fois » [III, 251]; et à un autre : « Je parle au bon M. Fonteneil comme au cœur de mon cœur » [I, 285]. A Louise de Marillac qui signe : « Votre petite fille et servante » [III, 262] ou encore : « Votre très obligée fille », il répond : « Mon cœur n'est point mon cœur mais le vôtre en celui de Notre Seigneur que je désire qu'il soit l'objet de notre unique amour » [I, 170]; ou encore : « Il n'y a que la mort qui m'empêchera d'être en Notre Seigneur, Mademoiselle, votre serviteur très humble » [I, 411]. Cela n'empêche pas une certaine taquinerie : « Apprêtez-vous à être bien tancée » [I, 155] c'est qu'il a quelques remarques à lui faire; ou encore : « Ayez soin de conserver votre petit rhume et de n'en pas tant faire une autre fois » [I, 202]; ou bien : « Je vous prie d'être bien gaie, dussiez-vous diminuer un peu de la petite sérosité que la nature vous a donnée et que la grâce adoucit. » [I, 502]

A l'égard de la **Mère de Chantal** il témoigne d'un respect et d'une affection toute filiale. Il lui écrit à propos de ses confrères d'Annecy : « Notre digne Mère, qui est tellement notre digne Mère qu'elle est la mienne unique, que j'honore et chéris plus tendrement que jamais enfant ait aimé et honoré sa mère après Notre Seigneur... C'est dans l'esprit de cette enfance, ma chère Mère, que je vous remercie de toutes vos charités de grand-mère envers vos chers enfants vos missionnaires. » [II, 87].

Saint Vincent a donc su, dans sa conduite et les directives qu'il a données, se garder d'une austérité janséniste, et d'extravagances ridicules comme celles dans lesquelles tombera cinquante ans plus tard Fénelon dans ses relations spirituelles avec Mme Guyon.

Il nous trace une **voie de sagesse** dont nous ferons bien de nous inspirer *sans nous laisser impressionner par l'évolution des mœurs*. Il a dans les femmes une confiance pleine d'imagination, mais sa réserve est telle qu'il ne s'impose pas, il laisse la grâce agir en elles et faire par elles de grandes choses. Il est **tout donné à la Mission et au service des pauvres** : c'est là son unique amour, tout le reste est subordonné. Puisse-t-il en être de même pour nous.

# *Saint-Vincent et la chasteté*

A première vue, saint Vincent paraît négatif lorsqu'il aborde la vertu ou le vœu de chasteté. On peut aisément le comprendre : ses missionnaires prenaient des risques; il lançait ses filles dans les rues ou sur les champs de bataille. « C'est sans exemple, » dira le procureur général à sainte Louise. [IV, 4]

Si Pierre Coste enregistre ses appels à la prudence [garde des sens XII, 418; méfiance à l'égard de l'autre sexe VI, 131; VIII, 221, 247; IX, 86; XII, 21; sobriété XI, 167; fuite de l'oisiveté XII, 420-421; IX, 221]; comme autant de barrières ou de balises (la prière, IV, 593; XI, 209; l'humilité: X, 378; XI, 168), **il nous invite à voir plus loin** et à découvrir chez saint Vincent, trois éléments dynamisants :

- 1. Une chasteté vécue en Jésus-Christ,**
- 2. Une chasteté vécue pour l'agapé,**
- 3. Une chasteté vécue avec la Vierge.**

## **1. UNE CHASTÉTÉ VÉCUE EN JÉSUS-CHRIST**

Dans la conférence du 12 décembre 1659 sur « la Chasteté » saint Vincent commence par la lecture du chapitre IV des règles communes des missionnaires qui présente d'emblée **le Christ chaste** :

**« Jamais il n'a permis »**

**« Le Sauveur du monde a bien montré qu'il avait extrêmement à cœur la chasteté et combien il désirait la répandre dans les cœurs des hommes, en ce qu'il a voulu passer par-dessus l'ordre qu'il avait établi en la nature, *pour naître*, par l'opération du Saint-Esprit, *d'une Vierge Immaculée*. Et il a eu si grande horreur du vice contraire que, quoiqu'il ait permis qu'on lui ait imposé faussement des crimes plus énormes pour être rempli d'opprobres, selon le désir qu'il en avait, *on ne lit point néanmoins que personne, non pas même ses plus grands ennemis, l'aient jamais blâmé, ni même soupçonné de ce vice*. Et pourtant il importe beaucoup que la Congrégation ait un singulier et très ardent désir de cette vertu, et fasse en tout temps et en tout lieu profession particulière de la pratiquer très parfaitement. Ce que nous devons avoir d'autant plus à cœur, que nos emplois de la Mission**

nous obligent plus étroitement à converser presque continuellement avec des séculiers de l'un et de l'autre sexe. C'est pourquoi chacun apportera de son côté tout le soin, la diligence et la précaution possible pour conserver entièrement cette chasteté, tant à l'égard du corps qu'à l'égard de l'âme. » [XII, 413]

« Notre règle apporte pour premier motif le grand éloignement que Notre Seigneur a fait paraître pour tout ce qui est contraire à la chasteté, si bien que, devant se faire homme, il ne voulut pas que ce fut par la voie ordinaire, mais d'une façon extraordinaire, par le moyen du Saint Esprit. *Sa Mère demeura vierge et fut toujours chaste, et le Saint Esprit opéra cette grande merveille...*

« Un second motif, non moins important, mentionné également dans la règle, est que Notre-Seigneur, soit pendant les trente ans qu'il vécut en famille avec son père et sa mère, travaillant dans leur boutique (ce qui a donné sujet de dire : *Nonne hic est faber et fabri filius?*) soit après les avoir quittés pour prêcher son Évangile, avec tant de succès que tout le monde le suivait, hommes et femmes, bien qu'il conversât avec les uns et les autres et que ses plus grands ennemis le calomniassent et lui fissent mille reproches et mille blâmes, l'appelant séducteur, ivrogne, endiablé, jamais *il n'a permis qu'on lui reprochât rien de contraire à la chasteté.* » [XII, 415-416]

Aux Filles de la Charité, saint Vincent rappelle que le Christ est leur divin époux.

### « Notre-Seigneur pour votre époux »

« Mes Sœurs, concevez bien ceci. Vous avez, entrant en la Compagnie, choisi Notre-Seigneur pour votre époux, il vous a reçues pour épouses, ou, pour mieux dire, vous avez été fiancées à lui, et, au bout de quatre ans, plus ou moins, vous vous êtes entièrement données à lui, et cela par des vœux, de sorte que *vous êtes ses épouses et il est votre époux.* Et comme le mariage n'est autre chose qu'une donation que la femme fait d'elle-même à son mari, ainsi *le mariage spirituel* que vous avez contracté avec Notre-Seigneur n'est autre chose qu'une donation que vous lui avez faite de vous-même. » [X, 169-170]

### « Un feu qui chauffe »

« O Sauveur ! à qui pourrait voir l'amour qu'il porte aux bonnes âmes, il serait impossible de n'être pas épris d'amour pour un époux qui chérit si tendrement ses épouses. *C'est un feu qui chauffe tous ceux qui s'en approchent comme il faut.* » [X, 619-620]



## 2. UNE CHASTETÉ POUR L'AGAPÉ

Saint Vincent se méfie de l'amour captatif (éros) et choisit pour lui et les siens l'amour de Dieu (Agapé): «**La charité fait aller à Dieu**». [IX, 355]

### «**Si mon prochain ne l'aime**»

«...Faisons réflexion à cela, s'il vous plaît. Il est donc vrai que je suis envoyé, non seulement pour aimer Dieu, mais pour le faire aimer. *Il ne suffit pas d'aimer Dieu, si mon prochain ne l'aime. Je dois aimer mon prochain comme l'image de Dieu et l'objet de son amour, et faire en sorte que réciproquement les hommes aiment leur Créateur, qui les connaît et les reconnaît ses frères, qui les a sauvés, et que d'une charité mutuelle ils s'entr'aident pour l'amour de Dieu, qui les a tant aimés que de livrer son propre Fils à la mort. C'est donc là mon obligation.*» [XII, 262-263]

Toute chasteté se conçoit en fonction de l'Autre et des autres. **Elle libère et féconde l'âme.**

#### a) *Une chasteté libératrice*

L'attachement au Christ postule **une libération de toutes les attaches humaines**. Saint Vincent l'explique à ses filles à propos de «l'indifférence».

### «**Ce doit être pour l'amour de Dieu**»

«**Voici ce que dit votre règle, qui porte le titre d'indifférence: «Elles n'auront aucune attache, particulièrement aux lieux, aux emplois, aux personnes, même à leurs parents et leurs confesseurs, mais seront toujours prêtes à tout quitter de bon cœur quand on l'ordonnera, se représentant que Notre-Seigneur dit que nous ne sommes pas dignes de lui si nous ne renonçons pas à nous-mêmes et si nous ne quittons père, mère, frères et sœurs pour le suivre.»**

**Voilà ce que votre règle dit, laquelle est si importante aux Filles de la Charité que je ne sache point de maisons religieuses qui aient tant de besoin que vous autres de pratiquer ce qu'elle contient; ce qui est encore plus nécessaire aux personnes de votre sexe. Le détachement des parents, des lieux et généralement de toutes choses vous est tellement nécessaire que, sans cela, vous ne pouvez faire le devoir de votre vocation.»** [X, 155]

«Attache n'est autre chose, mes sœurs, qu'une affection dérégulée pour quelque chose qui n'est pas Dieu; car à proprement parler, attache veut dire une affection du cœur continuelle pour quelque créature, qui fait que nous refusons à Dieu l'amour que nous lui avons volontairement promis. *Ne sommes-nous pas bien misérables de donner notre affection à une créature, après nous être donnés à Dieu!* Entrant dans la Compagnie, il vous a fait à même temps la grâce de vous arracher du monde, de cette masse corrompue. Pourquoi? Pour être ses épouses et pour vous mettre dans une Compagnie dont il a tant de soin. N'est-ce pas une grande fidélité de s'attacher après cela à quelque chose qui ne mérite pas que nous la regardions?...

[X, 157-158]

Nous avons dit qu'attache est une affection pour quelque créature qu'on n'aime pas pour l'amour de Dieu, mais pour quelqu'autre motif. Or, nous ne devons jamais avoir d'amour pour autre que pour Dieu; ou, si nous en avons, *ce doit être pour l'amour de Dieu*; et il n'est pas loisible d'aimer aucune chose que Dieu, ou pour Dieu. Si une sœur aime sa sœur, il faut que ce soit à cause de sa vertu et des grâces de Dieu qui sont en elle. Tout de même, si un père aime ses enfants, s'il leur procure du bien, il faut qu'il le fasse pour l'amour de Dieu, qui les lui a donnés et qui veut qu'il les aime. Mais que j'aime celle-ci parce qu'elle est de mon pays; que j'aime celle-là, d'autant qu'elle suit mes inclinations; Oh! la mauvaise attache! attache dangereuse dont il faut garder, soit pour les présentes, soit pour celles qui pourraient venir, afin de n'aimer jamais aucune chose de Dieu, ou pour l'amour de Dieu.

*O mes chères sœurs, que cela est beau, de n'avoir d'affection que pour Dieu, d'être libres et dégagées des créatures!* O mes filles, si Notre Seigneur vous a fait la grâce d'entrer dans cette pratique, le ciel vous regardera avec plaisir. Que vous vous rendrez agréables à Dieu, qui se plaît à voir une qui n'aime aucune chose que lui! Comment ne regarderait-il point une Compagnie qu'il a faite lui-même, qu'il voit toute pleine du désir de se rendre agréable aux yeux de sa divine Majesté et qui se détache de tout pour son amour. Ah! cela fait qu'il se plaît à répandre ses grâces sur toutes celles qui sont dans cet état, et qu'il y prend son bon plaisir.»

[X, 159]

#### b) *une chasteté féconde*

Mais notre don en fonction de l'amour de Dieu pour nous et que nous devons lui témoigner, est indissociable d'une véritable affection pour les pauvres. Ainsi les Filles de la Charité préposées au service des enfants trouvés peuvent légitimement sentir «**plaisir et affection**». Elles sont mères!

## « Vous sentez souvent de l'affection pour eux »

« Ce vous est un aide bien grand pour faire votre salut, que la charité exercée à l'endroit de ces pauvres petites créatures, auxquelles vous donnez la vie, ou plutôt conservez celle que Dieu leur a donnée, par le soin que vous en avez. O mes filles, quel bonheur ! Reconnaissez-vous bien indignes de cette grâce et essayez de vous en rendre dignes, de peur que Dieu ne vous l'ôte pour la donner à d'autres, qui en feraient meilleur usage et en seraient plus reconnaissants vers sa bonté.

Outre le mérite et la récompense que Dieu donne en servant ces petits enfants, motif assez puissant pour les servir avec soin et diligence, *il y a quelquefois le plaisir*, et je suis persuadé que *vous sentez souvent de l'affection pour eux*. O mes filles, *vous n'en sauriez trop avoir*. Vous êtes assurées de ne point offenser Dieu en les aimant trop, puisque ce sont ses enfants et que le motif qui vous fait donner à leur service est son amour.

Il n'en serait pas de même si vous eussiez été mères dans le monde, car souvent l'amour naturel des mères pour leurs enfants est l'occasion de péchés; puis elles ont de grands regrets et souffrent beaucoup en ce sujet. Mais vous, mes filles, vous serez des mères raisonnables, si vous veillez aux besoins de ces petites créatures, les instruisez de la connaissance de Dieu et les corrigez avec justice accompagnée de douceur. Ainsi *vous serez de véritables bonnes mères.* » [IX, 139]

Le prêtre de la Mission, obligé de prêcher la chasteté et de l'inculquer au peuple, doit avoir une grande chasteté [XII, 417]. Mais il doit savoir prendre des risques, témoin celui qui, tenté par le ministère du confessionnal, ne doit pas sacrifier la mission à la difficulté :

## « Il ne faut pas... cesser de réconcilier les âmes à Dieu »

« La candeur avec laquelle vous m'avez exprimé vos peines est une grâce de Dieu, et je vous en souhaite une autre, qui est la patience.

Votre abattement d'esprit ne durera pas; c'est un nuage épais qui passe . L'homme est comme le temps, qui n'est jamais en même état, et je veux croire que depuis votre lettre écrite, vous en avez ressenti quelque allègement.

Si ces pensées fâcheuses viennent de l'esprit malin, *vous ne voudriez pas* adhérer à ce qu'il prétend, qui est de *vous ennuyer au service de Dieu et de priver les âmes des secours qu'elles reçoivent de votre présence de delà*; et si ces peines viennent de Dieu, vous êtes trop à lui pour rejeter ce qu'il vous présente et trop expérimenté dans les conduites de la grâce pour ne savoir pas qu'elles se trouvent dans les tribulations. Les saints ont été exercés en diverses manières, et c'est par leur patience dans les difficultés et par leur persévérance dans les saintes entreprises qu'ils se sont rendus victorieux.

Vous le savez, Monsieur, et je sais aussi que vous ne voulez pas aller à Dieu par un autre chemin que le leur. Si l'exercice du tribunal vous cause en partie le trouble que vous ressentez, *il ne faut pas cesser pour cela de réconcilier les âmes à Dieu*; la vôtre ne trouverait pas par cette cessation le repos qu'elle cherche, puisqu'il ne se rencontre que dans l'accomplissement de la volonté de Dieu, qui vous est connue par l'obéissance. » [V, 614-615]

Autre exemple: des sœurs envoyées à Calais, assister les soldats blessés, meurent au travail. Le risque est pris d'en envoyer quatre autres. Leur moisson sera grande... malgré les difficultés!

### «S'offrir pour aller exposer leur vie»

«Une de ces pauvres filles, âgée d'environ cinquante ans, me vint trouver vendredi dernier à l'Hôtel-Dieu, où j'étais, pour me dire qu'elle avait appris que deux de ses sœurs étaient mortes à Calais et qu'elle venait s'offrir à moi pour y être envoyée à leur place, si je l'avais agréable. Je lui dis: «Ma sœur j'y penserai.» Et hier elle vint ici pour savoir la réponse que j'avais à lui faire. Voyez, mes frères, combien le zèle est grand en ces pauvres filles de s'offrir de la sorte! *S'offrir pour aller exposer leur vie comme des victimes, pour l'amour de Jésus-Christ et le bien du prochain, cela n'est-il pas admirable?*» [XII, 40-41]

### 3. UNE CHASTETÉ VÉCUE AVEC LA SAINTE VIERGE

Marie est tout naturellement pour saint Vincent un modèle de chasteté achevé :

**« Elle avait une si grande modestie et pudeur »**

**« Oh ! Dieu soit béni, mes filles ! Je vous dis cela pour vous encourager à la pratique de cette vertu et pour vous faire connaître, que, *si vous voulez être vraies Filles de la Charité, l'exemple de la Sainte Vierge doit vous servir.* Elle avait une si grande modestie et pudeur que, quoiqu'elle fut saluée d'un ange pour être mère de Dieu, néanmoins sa modestie fut si grande qu'elle se troubla, sans le regarder. Cette modestie, mes très chères sœurs, vous doit apprendre à ne donner nul attrait aux hommes. O mes filles que cela est dangereux ! *Soyez toujours en défiance de vous-mêmes,* et assurément vous acquerrez cette modestie si nécessaire. »** [IX, 87]

Elle est donc pour toutes ses œuvres, la patronne obligée, spécialement de la Compagnie des Filles de la Charité.

**« Sous l'étendard de votre protection »**

**« Je prie Notre Seigneur qu'il vous bénisse et vous remplisse de son esprit, afin que désormais vous viviez de ce même esprit, humbles comme lui et obéissantes. Ainsi, mes chères sœurs, vous vivrez de sa vie. O Sauveur, je vous demande cela, qu'elles ne vivent plus que de votre vie par l'imitation de vos vertus. Mes chères filles, pour obtenir cette grâce recourons à la mère de miséricorde, la sainte Vierge, votre grande patronne. Dites-lui :**  
**« Puisque c'est sous l'étendard de votre protection que la Compagnie de la Charité est établie, si autrefois nous vous avons appelée notre Mère, nous vous supplions maintenant d'agréer l'offrande que nous vous faisons de cette Compagnie en général et de chacune en particulier. Et parce que vous nous permettez de vous appeler *notre Mère* et que vous êtes la Mère de miséricorde, du canal de laquelle procède toute miséricorde, qui avez obtenu de Dieu, comme il est à croire, l'établissement de cette Compagnie, ayez agréable de la prendre sous votre protection. »** Mes sœurs mettons-nous sous sa conduite, promettons de nous donner à son Fils et à Elle sans réserve, afin qu'elle soit *la guide de la Compagnie en général et de chacune en particulier.* [X, 623]

Pour lui, l'Immaculée Conception établit en Marie la création restaurée, vide d'elle-même, pleine de Dieu, symbole du travail spirituel que chacun doit accomplir (par exemple au moment de communier).

### « La très pure et immaculée Vierge Marie »

« Il prévint donc que, comme il fallait que son Fils prit chair humaine par une femme, qu'il était convenable qu'il la prit par une femme digne de le recevoir, femme qui fut illustrée de grâces, vide de péchés, remplie de piété et éloignée de toutes mauvaises affections. Il se ramena donc déjà pour lors devant ses yeux toutes les femmes qui devaient être *et n'en trouva pas une digne de ce grand ouvrage que la très pure et très immaculée Vierge Marie*. C'est pourquoi il se proposa donc de toute éternité de lui disposer ce logis, de l'orner des plus rares et dignes biens que pas une créature, afin que ce fut un temple digne de la divinité, un palais digne de son Fils. Si la prévoyance éternelle a jeté la vue si loin pour découvrir ce réceptacle de son Fils et, l'ayant découvert, l'a orné de toutes les grâces qui pouvaient embellir la créature, comme il le fit lui-même déclarer par l'ange qu'il envoya pour ambassadeur, à combien plus forte raison devons-nous prévoir le jour et la disposition requise à le recevoir ! Combien d'ailleurs, devons-nous soigneusement orner notre âme des vertus requises à ce grand mystère et que la dévotion nous peut acquérir ! *Le Saint Esprit ne voulut pas que cette question se passât sans y contribuer du sien et voulut choisir le plus pur sang de la Vierge pour la conception de ce corps.* »

[XIII, 35-36]

La dévotion de la Vierge et la vertu de chasteté sont **naturellement liées**. Ainsi en est-il chez un confrère célèbre M. Pillé.

### « Une de ses principales causes de sa chasteté »

« Il faudrait l'avoir ouï dire lui-même. Ce qu'il en disait était capable de donner cette dévotion aux autres, particulièrement quand il était sur le propos de sa conception immaculée, du grand pouvoir qu'elle avait auprès de son Fils et des grands miracles qu'elle a fait en faveur de tant de personnes. Le principal était qu'il imitait en ses vertus et exhortait les autres à en faire de même. Je crois que *cette dévotion a été une des principales causes de sa chasteté*, dont nous avons parlé, et que *la Vierge lui accordait tout ce qu'il lui demandait.* » [II, 344]

# La chasteté aujourd'hui

TEXTE CONTEMPORAIN

## «LA CHASTÉTÉ EST POUR LA CHARITÉ LA CHASTÉTÉ PARFAITE EST POUR LA PLÉNITUDE DE LA CHARITÉ»

Cette parole de la Mère Guillemin nous donne d'emblée, surtout comme vincentiens, la signification profonde de cette chasteté si exaltée par les uns, si caricaturée par d'autres, comme l'Amour lui-même dont elle est en vérité source et expression : un amour qui, à l'image du « Dieu-Amour » et se recevant humblement de Lui, nous décentre de nous-mêmes et nous rend disponibles, dans la joie, pour le service de nos frères, les pauvres.

La «sexualité», en effet, ne se réduit pas à la simple «génitalité» : elle est *le dynamisme total de notre être*, masculin ou féminin, qui tend à se réaliser et à se donner. Encore faut-il que nous l'assumions en toute clarté dans une *maturité humaine et spirituelle* qui ouvre à une authentique oblativité, sans repli sur soi, sans dérobade d'aucune sorte. Il faut donc, par-dessus tout, aller à la «source» :

«Les personnes qui aiment Dieu sont particulièrement capables d'aimer l'homme, de se donner à lui d'une façon désintéressée et sans limites», disait Jean-Paul II à des religieuses de Rome. A celles de Paris, il précisait, le 31 mai 1980 : «L'Évangile ne cesse de montrer comment Jésus a vécu la chasteté. Dans ses relations humaines, singulièrement élargies par rapport aux traditions de son milieu et de son époque, il rejoint parfaitement la personnalité profonde de l'autre. Sa simplicité, son respect, sa bonté, son art de susciter le meilleur dans le cœur des personnes rencontrées bouleversent la Samaritaine, la femme adultère et tant d'autres gens. Faites sentir aux égarés, aux écrasés, aux désespérés de notre monde que vous les aimez à la manière du Christ, **en puisant dans son cœur, la tendresse humaine et divine qu'Il leur porte.**»

Voilà le paradoxe évangélique : *une «chasteté féconde»!* Le Verbe incarné n'a-t-il pas voulu naître d'une Vierge? «Par l'annonce de l'Évangile, je vous ai engendrés», écrit saint Paul aux Corinthiens. Et le Concile ira jusqu'à dire qu'il y a dans tout cœur apostolique une «dimension maternelle» qui s'inscrit elle-même dans la maternité de l'Église engendrant sans cesse de nouveaux enfants de Dieu et veillant à leur croissance dans le Christ sous l'action de l'Esprit. N'avons-nous pas justement en saint Vincent de Paul et en sainte Louise de Marillac un témoignage exceptionnel de ce que peuvent réaliser ensemble un homme et une femme, un saint et une sainte qui ont misé leurs vie sur **l'absolu** et, en son nom, ont mis toute les ressources de leur personnalité au service de leurs frères?

C'est que la chasteté nous fait vivre *la véritable relation à l'autre*, en particulier la véritable amitié. Saint Vincent ne craignait pas de dire aux Filles de la Charité qui s'occupaient des pauvres enfants trouvés : «**Outre le mérite et la récompense que Dieu vous donne en servant ces pauvres**

enfants, motif assez puissant pour les servir avec soin et diligence, il y a quelquefois le plaisir et je suis persuadé que vous sentez souvent de l'affection pour eux. O mes Filles vous n'en sauriez trop avoir. Vous êtes assurées de ne point offenser Dieu en les aimant trop puisque ce sont des enfants et que le motif qui vous a fait donner à leur service est son amour. » [IX, 139]

*Cette liberté intérieure nous vient de l'Esprit* qui ne cesse de modeler nos cœurs et de nous jeter vers les autres : « Il a fallu à nos fondateurs, disait encore la Mère Guillemin, une sainte audace pour jeter nos premières sœurs dans les dangers paraissant, en leur temps, incompatibles avec la consécration : la rue, les auberges, les bagnes, les champs de bataille ; audace justifiée par la charité et la confiance en Dieu mais entourée de prudence et de prière. Nous devons demeurer fidèles à cette ligne de conduite. »

Ces propos demeurent vraiment d'une saisissante actualité en nos engagements apostoliques : le mouvement se prouve en marchant, l'amour se prouve en aimant pour de bon : amour affectif et amour effectif, tel est l'idéal que nous propose saint Vincent. Si la chasteté a de dures exigences, *c'est pour aimer plus et mieux, pour aimer infiniment plus et infiniment mieux*. Un cœur chaste est un cœur humble, pauvre dans le sens profond du mot, puisqu'il est à la fois dégagé de toute « possession » et pleinement ouvert, pleinement réceptif, pleinement disponible. Inversement, beaucoup de difficultés ou de défaillances au plan de la chasteté s'expliquent sans doute par la présomption : on n'a pas l'humilité de reconnaître sa faiblesse, la nécessité de la vigilance, de la prudence, de l'ascèse chrétienne. Comme le disait très justement le P. Ranquet : « Il ne s'agit pas de tuer le cœur car, si on le tue, il n'y aura plus de cœur pour aimer. Mais, au fond, il n'y a pas que les âmes pauvres, les âmes « vierges » qui savent aimer vraiment parce qu'elles abordent Dieu et les autres avec un cœur tout neuf, un cœur qui n'est pas encombré ou gâché. »

**J'emprunte à ce même auteur quelques repères pour une sincère « révision de vie » :**

- **Vis-à-vis** de ces êtres qui me sont confiés ou vers lesquels je sens un certain élan, ces êtres-là, est-ce que je les aime d'amour qui donne vraiment ?... Est-ce que, même quand je donne ou me donne, je ne me cherche pas ?... Une sorte d'empressement se traduira, en effet, par des gestes de don qui sont en réalité pour moi une façon de cultiver une certaine présence. Faisons attention à une certaine fougue qui peut nous jeter à la rencontre d'autres êtres mais qui est, en réalité, une recherche de nous-mêmes, une récupération de notre cœur.

- **Est-ce que**, au moment où j'aime cet être, je puis dire sans mentir que l'amour de Dieu est premier ? Est-ce que je ne dois pas, en quelque sorte, tourner le dos à Dieu pour aimer cet être ? Est-ce que tout ce qui est lié à mon amour pour cet être supporte loyalement le regard de Dieu ?...

- **Est-ce que** l'affection que je porte à cet être ne m'éloigne pas des autres ?... Est-ce que cela ne devient pas une sorte d'exclusivité ?... Est-ce que cela n'entame pas ma puissance d'accueil qui doit demeurer universelle ?...



C'est donc, encore une fois, une question de clarté qui permettra :

- Un amour sans réserve qui, en réalité, ne peut être vécu que dans le Christ : c'est son amour qui, en quelque sorte, passe à travers nous, à travers notre propre amour.

- Un amour sans limites, sans frontières, pour la même raison : aucune misère n'est étrangère à un cœur vincentien.

- Un amour totalement ouvert, aussi bien pour donner que pour recevoir.

- Un amour dans la vue du Royaume à faire advenir de plus en plus en nous-mêmes et en nos frères.

Oui, **«la Charité divine a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné.»** Qui pourrait mettre des limites à sa puissance et à sa liberté?... Il va jusqu'à inspirer à des hommes, à des femmes de tout quitter, de renoncer au mariage, pourtant si beau et si grand dans le Christ, pour l'amour de Dieu et de leurs frères, notamment des pauvres... et Il continuera de le faire, soyons-en sûrs, jusqu'à la fin des temps. Bien plus, Il se saisit de notre sexualité, comme nous l'avons déjà dit, **pour l'intégrer au développement total de notre personnalité.** Saint Vincent faisait remarquer aux Filles de la Charité combien leur chasteté doit mettre en valeur leurs richesses féminines. Cela ne se fait certes pas sans problèmes. Mais, de soi, une belle sensibilité, sous l'emprise du Seigneur, peut devenir un énorme potentiel d'ouverture à toutes les misères, d'attention aux pauvres; la **«dimension maternelle»** dont nous avons parlé à propos de l'apostolat ne demande, de soi, qu'à s'enraciner dans un instinct maternel **«sublimé»** dans le meilleur sens du mot; l'intuition féminine peut et doit devenir une grande possibilité de compréhension auprès de ceux et celles qui ne peuvent s'exprimer, et se faire **«la voix des sans-voix»**.

Tout cela suppose une solide armature spirituelle. En cette Année Mariale, comment ne pas rappeler, avec une particulière insistance, la place, dans notre vie spirituelle et vincentienne, de **«la Mère du bel Amour, de la Sainte Espérance»?**... Sainte Louise lui disait : **«Vous êtes la première qui avez consacré à Dieu votre virginité et vous avez mérité, par cette vertu, de l'attirer dans votre sein. Faites-moi dorénavant vous honorer comme ma Sainte Mère et apprendre de vous la fidélité que je dois à mon Dieu pour le reste de mes jours»...**

Et saint Vincent, évoquant saint François de Sales, rapportait ceci :

**«Notre bienheureux Père disait que, s'il n'avait pas eu obligation à son office, il n'aurait dit d'autres prières que le chapelet. Il l'a recommandé fort et lui-même l'a dit trente ans durant, sans y manquer, pour obtenir de Dieu la pureté par celle qu'Il a donnée à sa Sainte Mère, et aussi pour bien mourir.»**  
[IX, 220]

La chasteté est un chemin de vie. Vincentiens, vivons-la, du même coup, comme un chemin de vie pour les autres!

Michel LLORET, c.m.

# La chasteté

## QUESTIONS POUR NOS PARTAGES

1. *«Nul n'aura laissé maison, femmes, frères, parents ou enfants, à cause du Royaume de Dieu, qui ne reçoive bien davantage en ce temps-ci, et dans le monde à venir la vie éternelle.»*

[Luc 18, 29-30]

«La chasteté est une attitude qui prend sa source dans une vision de foi et se manifeste comme une expression de l'amour.»

- **Ce «davantage» promis par le Seigneur dès maintenant, à quels signes les reconnaissons-nous?**
- **Sommes-nous persuadés que tout ce que nous vivons quotidiennement dans l'amour vient de Dieu?**
- **Quels moyens prenons-nous pour en être de plus en plus conscients? de plus en plus pénétrés?**

2. *«Celui qui aime son frère demeure dans la lumière et il n'y a en lui aucune occasion de chute.»*

[I Jean, 2, 10]

«Les personnes qui aiment Dieu sont particulièrement capables d'aimer l'homme, de se donner à lui d'une façon désintéressée et sans limites.»

[Jean-Paul II]

- **L'expérience nous montre qu'aimer en vérité n'est pas facile. Comment assumons-nous nos richesses, nos limites et les tensions qui en découlent?**
- **Que faisons-nous personnellement et communautairement pour nous entraîner à aimer plus? A aimer mieux?**  
(Equilibre de vie, disponibilité, désintéressement, patience envers nous-mêmes et envers les autres, acceptation et respect des différences...)
- **Pour accéder à une fraternité plus universelle, quels chemins ouvrir, au-delà de nos familles et de nos communautés?**

# Bibliographie

**Perfectae Caritatis,**

N° 12

**Evangelica Testificatio,**  
Nos 13, 14, 15

Paul VI (29.06.71.)

**Vie affective et chasteté,**

Albert Plé  
Cerf - 1964

**Consécration baptismale  
et consécration religieuse,**

J.G. Ranquet  
Fleurus - 1965

**Des repères pour agir,**

Paul Valadier  
D.D.B./Bellarmin - 1977

**Mariage et célibat,**

Max Thurian  
Presses de Taïzé - 1977

**Vivre en chrétien au XX<sup>e</sup> siècle**

Tome 1 : Le sel de la terre.

J.M. Aubert  
Salvator - 1977

Tome 2 : L'engagement du chrétien  
(la sexualité, l'économie,  
la politique).

**Origines apostoliques du célibat  
sacerdotal,**

C. Cochini S.J.  
Le Sycomore - Lethielleux - 1981

**Repères éthiques pour un monde  
nouveau**

X. Thévenot  
Salvator - 1983

**Abrégé de la morale catholique,**  
(chapitre 13 : Morale familiale et  
sexuelle).

J.M. Aubert  
Desclée - 1987

*« Néanmoins, comme elles sont beaucoup plus exposées au dehors que les religieuses, n'ayant ordinairement*

- **Pour monastère que les maisons des malades,**
- **Pour cellule qu'une chambre de louage,**
- **Pour chapelle l'église de la paroisse,**
- **Pour cloître les rues de la ville ou les salles des hôpitaux,**
- **Pour clôture l'obéissance,**
- **Pour grille la crainte de Dieu,**
- **Pour voile la sainte modestie,**

**c'est pourquoi,**

*elles tâcheront de se comporter, dans tous les lieux où elles se trouvent parmi le monde, avec autant de récollection, de pureté de cœur et de corps, de détachement des créatures et d'édification, que de vraies religieuses dans la retraite propre à leur monastère. »*

*(Règles communes des Filles de la Charité, chapitre I.)*